



Jun 2014

## **Lettre d'information FO n°14 :**

**ONEMA / ONCFS / Agence des aires marines protégées / Parcs Nationaux / Conservatoire du littoral / Agences de l'eau**

**Amendements en commission de l'Assemblée Nationale sur l'Agence Française pour la Biodiversité :** Le projet de loi sur la biodiversité a été examiné en commission du développement durable de l'Assemblée nationale les 24 et 25 juin 2014. Plusieurs amendements ont été votés sur l'Agence Française pour la Biodiversité. Certains ont été rejetés comme l'élargissement du périmètre de l'agence à l'ONCFS, les facilités de fonctionnarisation des agents contractuels...

Les principaux amendements sont [ici](#)

**Revendications sur le quasi-statut commun des contractuels des EP Environnement :** La deuxième réunion au ministère sur un quasi-statut commun des contractuels de l'AFB, l'ONCFS, le Conservatoire du littoral et les Parcs nationaux a été plusieurs fois reportée (initialement le 21 mai puis reportée le 18 juin puis à nouveau reportée sans nouvelle date). Le Secrétaire général du ministère a indiqué en Comité Technique Ministériel du 19 juin dernier que cette annulation est liée à l'absence d'échanges suffisants et d'arbitrages avec le ministère de la Fonction publique. Malgré cette absence d'avancement du dossier, nous avons établi les principales revendications qu'il nous apparaît important de porter pour ce quasi-statut commun (et ainsi les pousser avant que les arbitrages interministériels - s'ils se débloquent - ne viennent verrouiller le projet). Ces premières revendications sont à enrichir par toutes vos contributions.

Les revendications sont disponibles [ici](#)

**Commissions administratives paritaires des ATE, TE et IAE :** Les différentes CAP mobilités se sont tenues en juin. Les difficultés à pourvoir certains postes ainsi que le recours significatif aux détachements entrants montrent que le recrutement d'ATE et de TE est une nécessité. Au niveau de la CAP des IAE, les représentants FO ont notamment défendu que le domaine environnement soit bien reconnu dans leur corps.

Le relevé de décision de la DRH de la CAPN des ATE [ici](#)

Le relevé de décision de la DRH de la CAPN des TE [ici](#)

La déclaration FO à la CAP des IAE [ici](#) et les réponses de l'administration [ici](#).

**Calendrier pour le prochain cycle de mobilité et circulaire promotion pour les ATE et les TE :** Le calendrier pour le cycle de mobilité 2015/1 (affectation en janvier 2015) a été diffusé. La DRH ministérielle a aussi publié la circulaire promotion pour les CAP d'octobre.

Le calendrier de la CAP mobilité pour les [ATE](#) et pour les [TE](#)  
L'extrait de la circulaire promotion pour les [ATE](#) et pour les [TE](#)

**Titularisation des agents contractuels Attachés et Ingénieurs :** Les résultats des écrits des concours de déprécarisation ont été publiés. Nous félicitons les lauréats et leur souhaitons bon courage pour les oraux. L'administration n'est toutefois pas en mesure de fournir aux agents des simulations de reclassement, Force Ouvrière met donc à leur disposition un outil pour les y aider.

Les résultats des écrits sont disponibles [ici](#) et l'outil de simulation de FO [ici](#)

**Protection sociale complémentaire des agents des agences de l'eau :** Ce point a fait l'objet d'une question diverse au Comité Technique Ministériel du 19 juin. L'expression initiale du Secrétaire Général était que le contrat en cours ne pouvait pas être reconduit (ni pour un an ni pour être pérennisé). Ce positionnement a été plus mesuré par la suite. Pour Force Ouvrière, cette question n'est pas un problème juridique. Le non-renouvellement de ce contrat correspond à une perte de droits pour les agents et une remise en cause d'avantages acquis au moment de l'embauche. La question n'est pas juridique mais politique.

Le compte-rendu [ici](#)

**Bonifications pour travaux sous-marins ou subaquatiques :** Plusieurs fonctionnaires (douanes, affaires maritimes...) scaphandriers professionnels bénéficient de bonifications pour leurs pensions. La FEETS-FO a donc interpellé la DRH du ministère pour que cette disposition puisse être étendue sur l'ensemble du périmètre ministériel.

Lire le courrier de la FEETS-FO [ici](#)

**Audition des rapporteurs de l'avis du CESE « agir pour la biodiversité » :** Les rapporteurs de l'avis du Conseil Économique Social et Environnemental "agir pour la biodiversité" ont été audités le 3 juin 2014 par la commission développement durable de l'Assemblée Nationale.

En savoir plus [ici](#)

**Position de la ministre sur l'ONCFS et l'AFB :** La ministre est intervenue le 10 juin à l'Assemblée nationale sur le projet de loi biodiversité. Elle s'est notamment exprimée sur les missions de l'agence, la non intégration de l'ONCFS...

En savoir plus [ici](#)

**Projet de loi de finances rectificative : L'eau et la biodiversité ne sont pas épargnées par l'austérité :** Le programme 113 (Paysages, Eau et Biodiversité) du ministère est lui aussi touché par des annulations de crédits du collectif budgétaire présenté en Conseil des Ministres le 11 juin 2014. Une annulation de 17 M € de crédits officiellement en raison :

- d'une révision à la baisse de 7 M€ concernant les espaces marins, la connaissance de la biodiversité et le dispositif « Natura 2000 » ;
- de l'annulation de 10 M€ sur la mise en réserve initiale.

En savoir plus [ici](#)

**Lutte contre les discriminations et égalité femmes/hommes :** Le comité technique ministériel du 19 juin 2014 avait à l'ordre du jour l'examen d'un projet de charte sur l'égalité entre les femmes et les hommes. Force Ouvrière a porté ses revendications pour lutter contre les discriminations.

En savoir plus [ici](#)

**Qualité de vie au travail : Quelle discussion ?** Force est de constater que les discussions en cours au ministère de la Fonction publique ne répondent pas aux véritables questions sur la prévention des risques psycho-sociaux. Au contraire, il y a des réductions de droits en perspectives.

En savoir plus [ici](#)

**Pour suivre toutes nos actualités :**

**<http://www.feets-fo-fp.fr>**

**Pour toute remarque relative aux positions défendues  
par Force Ouvrière et pour toute question relative à  
votre carrière contactez nous**

Zaïnil NIZARALY

[znizaraly@fets-fo.fr](mailto:znizaraly@fets-fo.fr) / 01 44 83 86 20

FEETS-FO, 46 rue des Petites Ecuries 75010 Paris

Ou remplir le bulletin d'adhésion en ligne [ICI](#)

